CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58510** **VALABLE JUSQU'AU** **20/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/12/1985

Raison sociale : ENTREPRISE GHENO A.ET G.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/1999
Capital : 9 147

CHEMIN DE LA SOULE
ZI DU PLAN D'ACIER
39200 SAINT-CLAUDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER
Siret : 334 643 194 00023
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4305438-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022266171204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022266171204
Situation fiscale et sociale : A jour au 21/07/2026

Téléphone : 03 84 45 61 63 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
CERQUEIRA DA SILVA MICHEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :
E-mail : sandrine.reynes@ghenosarl.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 887 425 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	13/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 14:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.